

«Pas question de créer des trous dans notre filet social»

Maggie De Block (Open Vld) refuse d'emboîter le pas à Bart De Wever lorsqu'il suggère d'économiser des milliards supplémentaires dans la Sécu.

JEAN-PAUL BOMBAERTS

«**J**é suis prête à peser chaque euro dépensé, mais il est hors de question de créer des trous dans notre filet social. La grande majorité des citoyens sont attachés à notre modèle de sécurité sociale pour eux et pour les générations futures.» C'est par ces mots que la ministre des Affaires sociales Maggie de Block (Open Vld) a remis hier à sa place le patron de la N-VA Bart De Wever qui, le week-end dernier, avait évoqué la sécurité sociale comme la seule piste d'économies encore possible au niveau fédéral.

La ministre libérale s'exprimait devant un parterre de chefs d'entreprise réunis par la Fédération des entreprises de Belgique (FEB). «Comment peut-on affirmer pouvoir trouver des milliards dans la gestion de la sécurité sociale lorsqu'on sait que les syndicats reçoivent 227 millions d'euros par an pour payer les allocations de chômage et que les mutuelles reçoivent un milliard pour gérer les soins de santé? On a dû se tromper d'un zéro

quelque part...», a-t-elle ironisé.

La ministre a rappelé l'objectif qui lui a été imposé en début de législature, à savoir économiser d'ici 2019 un montant de 3,2 milliards d'euros sur un budget total de 23,6 milliards par an consacré aux soins de santé. «C'est déjà énorme. Si on veut aller plus loin, il faudra couper dans les prestations. Est-ce vraiment cela que l'on veut?»

Responsabiliser

Pour Maggie De Block, des économies de nature structurelle ne peuvent être réalisées qu'à l'aide de mesures structurelles. Parmi les mesures d'économies voulues par la ministre, la plus importante concerne la remise au travail des malades de longue durée. «Car si nous laissons aller les choses, ce poste engloutira 8 milliards d'euros par an d'ici la fin de la législature», a-t-elle prévenu. «À la demande des partenaires sociaux, nous n'allons pas sanctionner les malades qui ne veulent pas travailler alors qu'ils ont pourtant été jugés aptes au travail par leur médecin. Mais nous allons mettre sur pied un mécanisme de responsabilisation afin de pouvoir, d'ici la fin de la législature, dégager entre 200 à 300 millions d'euros par an», a-t-elle annoncé.

«Couper dans les prestations, est-ce vraiment cela que l'on veut?»

MAGGIE DE BLOCK
MINISTRE DES
AFFAIRES SOCIALES